

Organisation du TFE

TFE : travail de fin d'études

PRÉAMBULE

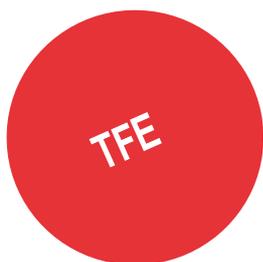
Ce Vademecum complète la fiche d'activité d'apprentissage du travail de fin d'études. Sa lecture est obligatoire dès la troisième année du bachelor (fin Q2).

Cette version du Vademecum est spécifique au domaine Théâtre. Elle est en grande partie semblable à celles des domaines Arts Visuels et Musique mais en diffère en plusieurs points notamment les étapes obligatoires, l'échéancier...

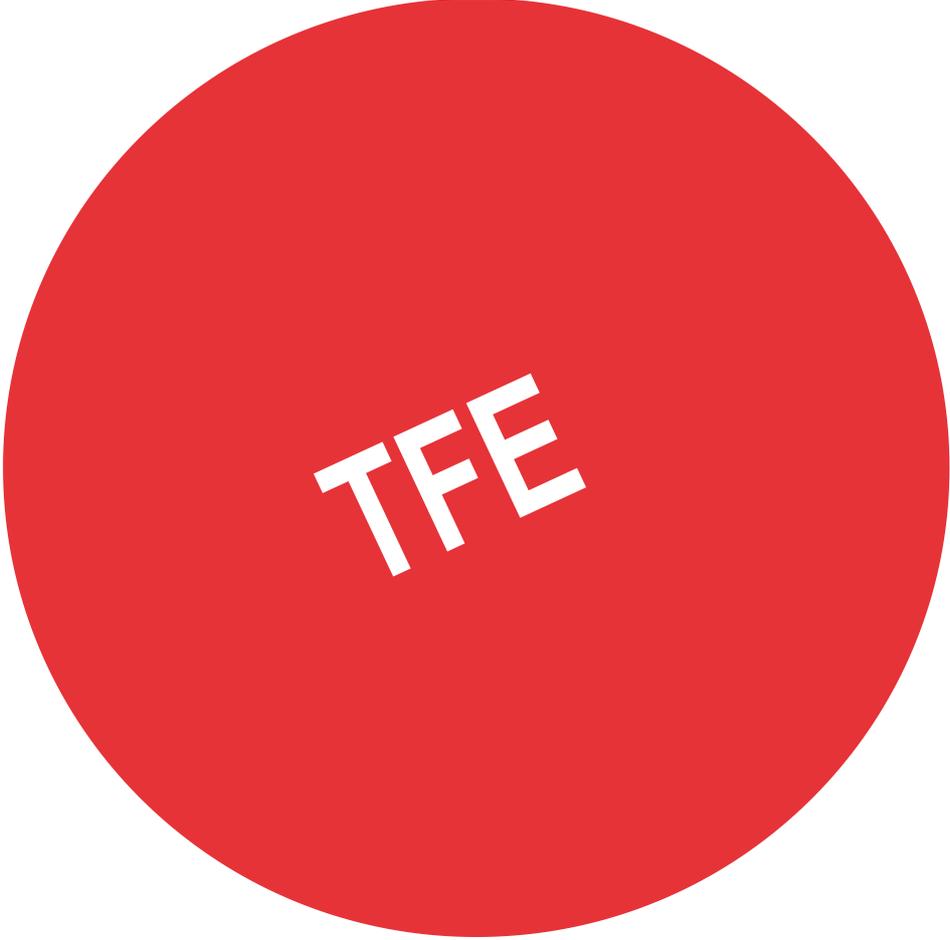
Il précise :

- Le cadre, les objectifs et les exigences de la réalisation du travail de fin d'études ;
- Les modalités de l'accompagnement du travail de fin d'études ;
- L'échéancier ;
- Les consignes de présentation de l'écrit ;
- Les règles générales de typographie ;
- Le déroulement de la défense orale ;
- Les modalités d'évaluation ;

TABLE DES MATIÈRES



I. CADRE GÉNÉRAL	p. 1
II. CONTENU & OBJECTIFS	p. 1 > 2
III. ÉCHÉANCIER	p. 3
IV. LE.LA PROMOTEUR.RICE	p. 4
V. LES PERSONNES-RESSOURCES	p. 4
VI. LE PROJET DE MÉMOIRE	p. 4
VII. ELABORATION ET CONSEILS	p. 5
VIII. PRÉSENTATION FINALE	p. 6 > 8
IX. DÉFENSE ORALE	p. 9
X. QUELQUES CRITÈRES D'ÉVALUATION	p. 10

A large red circle is centered in the upper half of the page. Inside the circle, the letters "TFE" are written in a white, bold, sans-serif font, rotated slightly counter-clockwise.

TFE

I. CADRE GÉNÉRAL

Les étudiant.e.s inscrit.e.s en master sont tenu.e.s de présenter un Travail de Fin d'Études qui peut prendre soit la forme d'un mémoire (travail théorique), une forme théâtrale, soit encore un travail de recherche (laboratoire). Celui-ci prend une place importante dans le cursus. Pour beaucoup d'étudiant.e.s, il représente des tâches nouvelles qui justifient un accompagnement. Pour ce faire, un cours (de méthodologie, accompagnement des TFE) sera organisé lors du premier quadrimestre le matin de manière hebdomadaire jusque fin janvier. Un.e professeur.e référent.e sera désigné.e en tant que **promoteur.ice** pour vous accompagner lors des différentes étapes obligatoires.

Le.la directeur.ice de domaine désigne, après concertation avec l'étudiant.e, parmi les membres du personnel enseignant, le.la **promoteur.ice** chargé.e du suivi du travail de fin d'études.

Ce vademecum est un texte de référence général et s'avère un outil indispensable. Il exprime la volonté commune des enseignant.e.s concerné.e.s et du.de la direction du domaine Théâtre d'ARTS² d'harmoniser les modalités de l'accompagnement et d'en clarifier les enjeux.

En parallèle, vous devrez également choisir un lieu de stage qui vous permettra d'observer le travail d'un professionnel. A partir de mars, un temps de travail libre vous est organisé. La professeure responsable des TFE vous proposera trois rendez-vous individuels. Pour votre accompagnement, vous pourrez aussi inviter votre promoteur.ice en tant qu'expert.e. Vous serez tenu de le mettre au courant des différentes étapes à franchir, de l'échéancier. A vous, de prendre des rendez-vous supplémentaires selon vos besoins, vos disponibilités communes.

II. CONTENU & OBJECTIFS

Ce travail vous permettra de faire un chemin vers votre singularité en tant qu'artiste à venir.

L'élaboration d'un mémoire se fait dans la durée et nécessite un travail de **maturation** et de **réajustements fréquents**. Cela implique le respect d'un cadre formel et d'un échéancier.

Pour ces raisons, l'élaboration du projet doit commencer dès l'année précédente, en **PE 3 : le choix du sujet et du.de la promoteur.ice seront débattus dès le mois de mai de la troisième année d'études**.

Il sera demandé à l'étudiant.e de rédiger, un premier projet de note d'intention.

Et l'étudiant.e remettra son « projet de travail de fin d'études » (voir document en fin de livret), sous forme de document écrit, en début de l'année académique du master.

Les différents socles mis en place pour vous aider dans la réalisation de votre travail :

- Les stages
- Les sorties (visionnements de spectacles)
- Le travail de rédaction d'un dossier CAV demandé en analyse de textes et dramaturgie, cours donné par Cédric Juliens (Q1 de master).

Pour ne citer que ceux-là. Évidemment suivant votre sujet ou votre travail l'un ou l'autre cours peut être un appui encore plus pointu : le cours d'histoire du théâtre et de la littérature, le cours

d'analyse de textes et dramaturgie, le cours de techniques du spectacle, le cours de système de production culturelle, le séminaire avec Antoine Laubin.

Le travail de fin d'études n'impose pas un volume de travail, ou un nombre de pages défini une fois pour toute : il impose une réflexion, soigneusement écrite, sur une question artistique liée à votre pratique. Il doit s'envisager comme une étape de transition entre l'école et la vie professionnelle, qui mobilise l'ensemble des compétences que vous aurez pu acquérir pendant votre parcours à ARTS². Au terme de ces quatre années d'études, il s'agit de faire entendre votre voix, de parler en votre nom propre, de vous prendre en mains.

Ce travail pourrait constituer l'ébauche de votre premier projet professionnel personnel (mise en scène, adaptation scénique, écriture personnelle, etc.), mêlant aspects pratiques et exposer des motivations parfois appuyées par une recherche théorique. Il peut prendre **différentes formes** :

- › Clarification d'une problématique de manière théorique en lien avec la pratique ou remise en cause de procédures ou de formes théâtrales. Exemple : les liens entre texte et performance ; évocation de l'esthétique d'un artiste en particulier.
- › Projet de dossier pour le Conseil des Arts Vivants (CAV) : mise en scène fictive ou projet réel, assorti de son dossier de faisabilité (financement, institutions d'accueil, etc.) **(Dans ces deux cas, le dossier comporte 20 pages au minimum)**
- › Réalisation d'une forme personnelle assortie de quelques pages de réflexion sur le projet et/ou d'un carnet de bord décrivant les différentes étapes franchies et à franchir encore. Ces quelques pages peuvent prendre la forme d'un dossier de diffusion, dossier pédagogique, dossier de presse, etc... **(Dans ce de cas figure, le dossier comporte 5 pages au minimum).**

Il s'agit ici d'exemples à titre indicatif.

Les lectures autour et alentour du thème choisi, la réflexion sur les sources ou les éditions utilisées, la corrélation avec d'autres pratiques, d'autres pays, d'autres époques sont également des territoires propices au mémoire, travail qui peut être placé dans une perspective de rencontre de plusieurs champs disciplinaires : historique, analytique, philosophique, psychologique, sociologique, etc. L'essentiel est que ce travail constitue pour vous un enrichissement personnel, et que celui-ci soit transmis au lecteur.

À ce titre, le mémoire ne se limitera pas à un travail de compilation (copier-coller).

Votre dossier peut aussi contenir votre méthodologie de recherche, votre rapport de stage s'il a constitué un moment propice à la découverte d'outils pour votre travail.

III. ÉCHÉANCIER 2023-24

LES ÉCHEANCES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2022-2023 :

- **06/10/2023** : cerner, délimiter, définir un sujet de travail de fin d'études et remise d'une note d'intention d'une page A4. L'étudiant.e confirme son choix de promoteur.ice pressenti.e en fin de troisième et reçoit de ce.tte dernier.e son approbation de principe.
- **13/10/2023** : le.la promoteur.ice est officiellement désigné.e par la direction de Domaine parmi les membres du personnel enseignant, après concertation avec l'étudiant.e et approbation définitive du sujet par le.la promoteur.ice ; ce.tte dernier.e propose un.e lecteur.ice externe.
- **12/01/2024** : envoyer plan du mémoire à son.sa promoteur.ice, à la responsable TFE, Sylvie Landuyt, sylvie.landuyt@artsaucarre.be.
- **24/01/2024, 02, 09, 16, 23/02/24** : présentation orale du sujet en 7 min maximum (les promoteur. ice.s sont invité.e.s à participer) ; sur trois matinées.
- **04/03/2024** : rédaction d'un premier jet et envoi au.à la promoteur.ice.
- **04/03/24**: le travail doit être remis à l'antenne administrative du Domaine Théâtre (magali.polloni@artsaucarre.be), et à la responsable TFE au moins 15 jours avant la date de présentation/défense.

A cet échéancier s'ajoutent les travaux demandés en Q1 par la responsable TFE.

REMARQUES

1. **Aucun délai de dépôt n'est toléré, sauf cas de force majeure.**
2. **Tout document envoyé par mail doit avoir le format suivant :**
 - > **Format PDF**
 - > **Titre du document : NOM_Prénom_nature du document_date**
 - > **Dans le document : idem, sur la page de garde**

SESSIONS DE PRÉSENTATION ORALE :

- **Dates de première session :**

- En cas de présentation d'une forme personnelle : 3,4 et 5 avril 2023.
- En cas de dossier théorique ou dossier CAV ou autre proposition sans présentation de forme : 29 et 30 mai 2024

- **Dates de deuxième session seront communiquées :** au plus tard mi-juillet 2023

> Si l'étudiant.e opte pour une présentation de son travail en seconde session, iel doit impérativement en avertir l'école **au plus tard le 31 mars 2024**. La coordination des travaux de fin d'études est assurée par Sylvie Landuyt.

À cela s'ajoutent :

> Les stages (Voir fiche ECTS) et tutoriel.

IV. LE/LA PROMOTEUR.ICE

Le/la promoteur.ice fait partie du corps enseignant d'ARTS². Iel est désigné.e par le/la directeur.ice de domaine après concertation avec la responsable TFE et l'étudiant.e. Le rôle de l'enseignant.e désigné.e en tant que promoteur.ice est d'ACCOMPAGNER l'étudiant.e depuis la conception du travail, le choix du sujet, les étapes de la rédaction jusqu'à la présentation devant le jury de fin de cycle.

Il est à noter que certains sujets peuvent nécessiter une codirection ce qui implique que deux enseignant.e.s travaillent en concertation avec l'étudiant.e.

Le/la promoteur.ice s'engage, outre l'accompagnement, à faire une lecture exhaustive de la version finalisée qui fera l'objet de la défense orale.

Pour ce faire, l'étudiant.e s'engage à donner au/à la promoteur.ice la version finalisée de son travail une semaine avant son dépôt au secrétariat.

REMARQUES

1. Le nom du/de la ou des promoteur.ice(s) ne figurera pas sur les travaux des étudiant.e.s qui n'ont pas respecté le cahier des charges décrit dans le présent vademecum.
2. En cas de désaccord constaté en cours de travail, l'étudiant.e peut solliciter auprès de la direction de domaine un changement de promoteur.ice. De même le/la promoteur.ice peut dégager sa responsabilité en cas de manquements dûment constatés au cahier des charges.

V. LA OU LES PERSONNE(S)-RESSOURCE(S)

L'étudiant.e peut éventuellement rechercher, avec l'aide du/de la promoteur.ice, des personnes ressources au sein de l'ESA ou extérieures à l'ESA qui peuvent aider à nourrir le travail (c'est l'objectif recherché dans l'activité d'apprentissage intitulée « stage »).

VI. ÉLABORATION & CONSEILS (projet théorique)

Tâches de l'étudiant

1. Diverses démarches et investigations selon le sujet choisi :
 - de nouvelles recherches de références qui apparaissent, à cette étape encore, nécessaires,
 - donc encore des lectures,
 - les entretiens,
 - les comparaisons,
 - les analyses,
 - ...
2. Le plan s'affine, se précise, se consolide.
3. Et déjà l'écriture, au hasard de la recherche, de la réflexion, des envies de formuler.
 - Il n'est pas inutile de commencer par la mise en place des titres, même temporaires, en fonction du plan général (lui-même établi très rapidement puis adapté au fil de la recherche).
 - › La table des matières pourra ainsi être immédiatement disponible dès les premières lignes.
 - › Selon l'envie et les possibilités, il sera possible de rédiger quelques paragraphes, essentiels ou secondaires et d'en revoir l'importance (volume et intérêt) à tout instant.
 - › Les traitements de texte (Word par exemple), proposent un «explorateur de document». Moyennant une petite familiarisation, cette fonctionnalité permet de suivre le plan et de le

faire évoluer : le plan apparaîtra en permanence (à gauche de la page de travail) pour une bonne visualisation du travail. Les chapitres et sous- chapitres y figureront sans qu'il soit nécessaire d'afficher la table des matières.

- L'option de correction orthographique à la frappe est utile à installer.
- Vérifier immédiatement les termes que le correcteur orthographique ne peut reconnaître : les noms propres cités, etc. Éventuellement, introduire ces termes en «dictionnaire personnel» (option spéciale).
- La frappe automatique des mots et noms fréquents est une autre option à découvrir (gain de temps et d'énergie).

> Divers plans peuvent être suivis mais tous doivent correspondre à une logique de lecture qui ne sera pas celle de l'écriture ou de la recherche, ni même de l'idée de départ.

Songer déjà, à ce stade, à la cohérence indispensable entre les rubriques de ce qui sera à terme le texte final du TFE.

La cascade des rubriques et sous-rubriques doit préserver l'aisance de lecture (plus ou moins rapide) et de compréhension (plus ou moins profonde), **par exemple** :

A. GRANDES PARTIES

1) Chapitres

a. Sous-chapitres

- Éléments d'analyse

Trop de divisions, de sous-rubriques, d'éclatement du discours, rendrait la lecture fastidieuse et la compréhension difficile. De même, sur le plan de l'écriture, il faut veiller, dans la perspective du texte final déjà, à rendre homogène le ton, le style de l'ensemble des parties.

VII. PRÉSENTATION FINALE

Le mémoire comporte les caractéristiques générales suivantes

- il est rédigé en français et est dactylographié ;
- la page de titre reprend le nom de l'établissement (ARTS² - École supérieure des Arts) ainsi que le prénom et le nom de l'étudiant.e, l'année académique concernée, le titre du travail, le nom du.de la promoteur.ice et les précisions relatives au domaine, à l'option et, le cas échéant, à la section et à la spécialité ;
- une bibliographie et une table des matières sont obligatoires ;
- il est d'usage de mentionner les personnes qui ont aidé l'étudiant.e, c'est-à-dire le.la promoteur.ice et les diverses personnes qu'iel aura été amené à consulter, et de les remercier.

Il se compose :

- **« Table des matières » ou « sommaire »**
Il est recommandé de générer ce sommaire automatiquement par le traitement de texte.
- **Note d'intention**
- **Introduction**

- > Fournit au lecteur.ice la justification, l'intérêt de la recherche et pose le cadre général du travail.
- > Peut comporter une présentation globale (avec une formulation plus liée que le sommaire).
- > Tient en une à deux pages.
- **Problématique**
 - > Le contexte de la recherche et une question (suscitée par un intérêt, une situation annoncée dans l'introduction) d'origine, voire deux ou trois.
 - > Des questions générales sont liées à cette problématique. Elles constituent le « **cadre de références** ».
 - Selon les cas, à envisager avec le. la promoteur.ice, la **méthode d'investigation** ou le **corpus exploité** et la **justification de la démarche**.
- **Résultats**

Description et développement du « sujet » et la ou les réponses à la question (ou les questions) de départ.
- **Conclusion**
 - > Rappel du point de départ.
 - > La ou les réponses à la question (ou aux questions) de départ dans une reformulation simple qui permet d'ouvrir, le cas échéant, de nouvelles perspectives.
- **Références bibliographiques et techniques** (liste des sources exploitées en ordre alphabétique des noms d'auteur.ice.s, œuvres, sites internet visités...). Éventuellement : table des illustrations, des figures...
- **Éventuellement, Annexes** : on y place les documents, les textes, les illustrations, etc. qui, d'une part, sont jugés indispensables à la bonne compréhension du texte, mais qui, d'autre part, ne peuvent être intégrés dans le corps du texte car trop longs. **Il est indispensable de mentionner des renvois à ces annexes dans le corps du TFE** afin d'avertir le lecteur de leur existence ou d'en expliquer la présence.

Quelques recommandations techniques :

- **Polices**
 - > Faire le choix d'une police lisible et relativement neutre : Arial, Arial Unicode, Tahoma, Book Antiqua, Times New Roman...
 - > Utiliser une taille de caractère : 11 ou 12 selon la police.
 - > Interligne : simple ou 1,5 (Arial Unicode : l'interligne est automatique).
- **Mise en page**
 - > Clarifier la mise en page par une structuration qui garde sa cohérence au fil des pages (et sans être trop complexe). Aérer les paragraphes pour donner sens au texte : éviter une page entière sans alinéa.
 - > Mettre les notions essentielles en évidence (gras...) mais **SANS SURCHARGE** (sic !) pour éviter la réaction du. de la lecteur.ice qui souhaite garder sa liberté de jugement.
 - > Prévoir un nombre équilibré de sous-titres explicites : ni trop (ex. : 5 par page) ni trop peu (ex. : aucun sous-titre pendant 3 pages).
 - > Ne pas aller au-delà de trois niveaux hiérarchiques de titres et sous-titres. Si besoin trouver d'autres moyens de séparation.
 - > Utiliser les titres des traitements de texte (mise en forme).
 - > Choisir un haut-de-page (titre) et un pied-de-page (éventuellement pour une indication de section ou de chapitre, obligatoirement pour la pagination).

Elles peuvent, selon les cas, être :

- indispensables,
- utiles pour souligner ou renforcer le propos,
- parasites : décor répétitif, envahissement, manque de pertinence.

Elles doivent être adaptées à la mise en page sans prendre trop de place (les retravailler, éventuellement les rogner en veillant à ne pas les déformer).

Toujours indiquer les sources (auteur.ice, date, pagination / site internet).

De façon générale, chaque emprunt, chaque référence et chaque citation doivent être clairement signalés ; **pour la citation** par l'usage des guillemets et par une note de bas de page qui donne l'information bibliographique.

RÉFÉRENCES

Modèles de références

AUTEUR.ICE P. (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions.

AUTEUR.ICE P. (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions, pp. 23-78.

AUTEUR.ICE P. et SECOND AUTEUR P. (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions.

Collectif (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions.

CONTRIBUTEUR.ICE P., « Les références bibliographiques » in AUTEUR.ICE P. et SECOND AUTEUR.ICE P. (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions, pp. 75-78.

Pour les mentions dans le texte

(Auteur.ice, 2014, p. 25)

(Auteur.ice et Second auteur.ice, 2014, p. 30)

NB:

Tout emprunt non référencé
influencera la note
négativement attribuée.

Quant à un plagiat général,
il sera considéré comme
fraude.

X. QUELQUES CRITÈRES D'ÉVALUATION (liste non-exhaustive)

- **Travail de préparation**

- › L'étudiant.e a-t-iel bien rencontré son.sa promoteur.ice 3 à 4 fois avant le dépôt de son dossier ?
- › A-t-iel respecté l'échéancier ?
- › A-t-iel participé aux différents rendez-vous ?
- . A-t-iel été présent.e aux cours du premier quadrimestre ?

- **Travail écrit**

- › Pertinence de la recherche, de la problématique posée, méthode utilisée, structuration de l'argumentation et des conclusions
- › L'étudiant.e a-t-il.elle bien référencé ses influences ? Sont-elles pertinentes ?
- › Qualité de l'expression écrite, lisibilité, présentation

- **Présentation orale**

Il ne s'agit pas d'un simple résumé de son travail écrit. A partir des questions qui vous seront posées, démontrez que vous êtes capable d'en ressortir les points forts, d'expliquer comment la réflexion a continué son chemin et éventuellement pouvoir revenir sur des points qui ne seraient plus traités de la même façon.

Lors de la rencontre, nous évaluerons si êtes-vous capable de répondre sans vous perdre, d'argumenter votre recherche, de vous appuyer sur vos références choisies...

- **Forme pratique**

Il ne s'agit pas de réussir à présenter un projet complet. Une étape de travail peut aussi permettre au jury présumer de la recherche, du parcours. Il s'agira de démontrer que des compétences du référentiel de master ont été mobilisées. Comment ? Quels outils ont été acquis pour franchir les obstacles, quel objectif vouliez-vous atteindre ? Pour quel public ? Quel lieu ?

- **Notation**

Après avoir écouté et s'être entretenu avec l'étudiant.e, le/la lecteur.ice fait une synthèse des deux évaluations et attribue une note sur 20. L'UE est acquise avec une moyenne de 10/20.

En cas d'échec en première session, l'étudiant.e représentera une nouvelle version de son travail de fin d'études en deuxième session (août).

BON TRAVAIL !

ANNEXES UTILES

1. LISTE DES PROMOTEUR.RICE.S POTENTIEL.LE.S

2. Les socles/travaux/étapes

3. TUTORIEL PECHA KUCHA

4. TUTORIEL ANALYSE DE SPECTACLES/SORTIES

5. DOCUMENT « PROPOSITION DE SUJET TFE »

6. FICHE DE COURS « STAGE »

LISTE DES PROMOTEURS POTENTIELS

Ancion Laurent : Histoire des Spectacles (Cirque et Performance)

Bachir Sophie : Phonétique

Beirens Isabelle : Formation corporelle

Belova Natacha : Master Marionnette (Formes et Matières)

Bonnetier Denis : Master Marionnette (Marionnette et Technologie) Bentley Suzanne :

Mouvement Scénique

Boucart Thomas : Master Marionnette (Art numérique et Initiation A.D) Brahy Sarah: Art dramatique (Écriture)

Bresmal Vincent : Techniques du Spectacle

Brüll Patrick : Art dramatique

Bruno Claudia : Art dramatique

Byloos Isabelle : Formation Vocale

Clair Bernard : Histoire de la marionnette / Art dramatique (Initiation à la marionnette)

Cogniaux Bernard : Art dramatique

Couvreur Nathalie : Initiation à la Psychologie générale

Crochet Pascal : Art dramatique (groupe mélangé)

Delaunoy Michael: Art dramatique (Travail au Pupitre)

de Falloise Jérôme : Dramaturgie du Collectif et de l'Écriture de plateau

de Leu Benoît : : Master Marionnette (Manipulation et Histoire de la marionnette)

Delcourt Matthieu : Techniques du Spectacle

Depaus Christophe : Formation Corporelle (Aïkido)

Depryck Thomas : Art dramatique (Écriture)

D'hoop Jean-Michel : Master Marionnette (Manipulation)

Diaz Otero Antia : Histoire de la Littérature et du Théâtre

Domeneghetty Eric : Mouvement Scénique

Douieb Jasmina : Art dramatique

Drumm Thierry: Initiation à la philosophie générale

Duqué Régis : Histoire de la Littérature et du Théâtre

Dussenne Frédéric : Art dramatique

Ermans Carine : : Master Marionnette (Théâtre d'Ombres)

Estenne Céline : Séminaire Spectateur.ice

Eveno Elise : Déclamation

Flabat Françoise : Master Marionnette (Scénographie)

Glinne Denis : Master Marionnette (Art numérique, Initiation A.D, Technologie)

Juliens Cédric : Analyse de textes/ Dramaturgie

Laassal Yasmine : Art dramatique et Déclamation

Landuyt Sylvie : Art dramatique (Travaux de fin d'études)

Laubin Antoine : Art dramatique et Champ Institutionnel des Arts

Lefèvre Thierry : Art dramatique
Limbos Agnès : Master Marionnette (l'acteur et l'objet)

Maes Renaud : Initiation à la Sociologie générale
Moreau Alain : Master Marionnette (Création marionnette)

Moreau Lorette : Séminaire Spectateur.ice
Morin France : Système de la Production Culturelle

Mossoux Nicole : Art dramatique (Initiation à la marionnette)

Pelgrims Maud : Agrégation (Techniques et Technologie)

Perazzini Valentina : Formation Corporelle (Aïkido)

Plazolle Emilie : Agrégation (Techniques et Technologie)

Ponties Karine : Mouvement Scénique

Quintin Alexandre : Master Marionnette (Art numérique et Initiation A.D)

Rémy Gilles : Histoire comparée des Arts
Renouf Olivier : Art dramatique (Écriture du geste et du mouvement)
Robert Patrick : Aspects légaux et Juridiques de la Culture /Méthodologie Frs parlé

Rongvaux Dominique: Déclamation
Rouche Vincent : Clown
Rousselet Pauline : Techniques du spectacle

Sansterre Camille : Art dramatique (Groupe mélangé)
Saulnier Johanne : Art dramatique (Écriture du geste et du mouvement)

Sermet Christophe : Art dramatique
Silva Raquel : Master Marionnette (Dramaturgie)
Staes-Pollet Martin: Art dramatique (Jeu face caméra)

Tachfine Hamida : Formation Vocale
Tissot Alexandre : Formation Corporelle et Mouvement Scénique

Vaes Baptiste : Formation Vocale
Van Cauwenberg Patricia : Formation corporelle

Vancoppenolle Charlotte : Formation Vocale et Art dramatique

van der Belen Etienne : Art dramatique
van Maaren Laura : Art dramatique (Jeu face caméra)
Van Nuffel Gentiane: Art dramatique (Jeu face caméra)

Veggiotti Delphine : Art dramatique et Clown

Zueneli Erika : Art dramatique (Écriture du geste et du mouvement)

TUTORIEL PECHA KUCHA

Le terme Pecha Kucha est un terme japonais qui veut dire « bavardage ».

Quand on connaît un peu la culture japonaise, on sait que le bavardage ici, a les trois qualités suivantes :

Mesure, concision et efficacité.

Le Pecha Kucha est donc une technique de présentation orale en sélectionnant les informations importantes de ce qu'on veut faire passer à l'auditoire. On évite ainsi le bavardage qui viendrait polluer le discours.

On s'accompagne pour le faire d'un support en images pour l'orateur. 20 images diffusées pour chacune d'une pendant 20 secondes.

20 X 20 secondes soit 6 minutes de bavardage sans discontinuer. Chacune des images s'appelle aussi un slide. Chaque slide est expliqué pendant 20 secondes. Ce qui donne en tout 6 minutes qui permettent de raconter son projet.

On devient par l'exercice, un.e acteur.rice de l'oral qui prend du plaisir à exposer son projet au groupe.

TUTORIEL ANALYSE DE SPECTACLES / SORTIES

Consignes :

Trois spectacles minimum à visionner.

Un spectacle au choix pour le rapport.

Le rapport doit faire entre 2 et 3 pages dactylographiées, corps 12, interligne 1,15.

Objectifs :

Être capable de se servir des outils explorés dans les différents séminaires (troisième) qui traitent de la question des moyens d'analyse d'un spectacle (grille de lecture).

Être capable de déceler les différents signes de la mise en scène, le choix d'agencement de ces signes dans la narration.

Être capable de développer comment le metteur en scène essaie de les faire parvenir au spectateur.

Contenu du rapport :

Intro : Le titre du spectacle, du/de la metteur.euse en scène, + références utiles, et lieu du spectacle choisi pour l'analyse.

Description / Analyse objective

Raconter le spectacle en quelques lignes. Descriptif le plus objectif possible. A vous de définir les différents paramètres que vous choisirez de développer.

Point de vue personnel / Analyse subjective

- Subjectivement, en parlant en "je", dire ce que vous avez ressenti. - Et selon vous grâce à quoi ?

Rappel : la première page doit contenir votre nom et prénom, classe, année académique, ainsi que le TITRE du document !

PLAN TYPE DU RAPPORT DE STAGE. TUTORIEL.

Votre rapport de stage doit contenir :

Page de garde du rapport de stage (1 page)

Cette page de garde (la couverture) doit contenir :

- votre nom, prénom
- intitulé (titre) et type de votre stage
- dates / période du stage.
- Nom de votre endroit d'accueil+ Nom de votre école/ formation + adresses postales.
- Le nom de votre maître de stage + intitulé du poste.

Le sommaire du rapport de stage (ou table des matières) (1 page)

Il s'agit du plan de votre rapport. En lisant votre plan, il est déjà possible de voir comment vous avez pu extraire des outils pour votre propre pratique. Numérotez les parties, sections, paragraphes afin d'obtenir une bonne lisibilité. Indiquez la pagination dans le plan.

L'introduction : (1 à 2 pages)

Précisez ici pourquoi vous avez choisi ce stage, pour quelles raisons avez-vous choisi ce lieu, cette compagnie ? Présentez ainsi de manière très globale l'artiste/ lieu/ la compagnie...

Développement

Voici un exemple de plan utilisable pour votre rapport de stage.

Ne racontez pas votre quotidien mais uniquement les faits majeurs, les objectifs, les méthodes et moyens employés, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les solutions apportées, les personnes avec qui vous étiez en contact, les enjeux...

1. Présentation de l'artiste...
2. Le milieu, le secteur dans lequel il/elle travaille
3. La compagnie/ Le théâtre/ L'asbl... (son historique, son organisation)
4. Mon stage (M'ont-ils donné des responsabilités, tâches à effectuer ? Observations ? Quoi ? Les forces ? les faiblesses ? D'après moi ?)
5. Le bilan :
 - La relation avec le maître de stage
 - Le temps consacré au stage (remarque)
 - Les difficultés rencontrées
 - Les apports du stage (connaissances - compétences).
 - Outils observés que je pourrai employer et tester dans ma propre pratique

Conclusion

La conclusion permet de mettre en perspective votre stage dans votre future vie professionnelle

T.A.P

ARTS² - ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS - 7, RUE DE NIMY - 7000 MONS - info@artsaucarre.be

FICHE ECTS 2022-2023

MASTER

STAGE

UE4.6 RECHERCHE/CRÉATION

DOMAINE :	Théâtre et arts de la parole
OPTION :	Art dramatique
INTITULE DE L'ACTIVITE D'APPRENTISSAGE :	STAGES
TYPE DE L'ACTIVITE D'APPRENTISSAGE :	Technique
CYCLE ET NIVEAU :	PE4
VOLUME HORAIRE ET ORGANISATION :	
ECTS :	2
RESPONSABLE(S) :	Sylvie LANDUYT
MODE D'ÉVALUATION :	Rapport écrit
LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION :	Français

DESCRIPTION DES OBJECTIFS, CONTENUS, SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS :

À partir de la thématique pressentie pour le travail de fin d'études, l'étudiant.e effectuera un stage d'observation en milieu professionnel. Le lieu (institution, compagnie, structure de service...) sera choisi en fonction de ses missions. Ces dernières devraient permettre à l'étudiant.e de poser les premiers jalons de ce qui sera développé dans le dit travail de fin d'études.

Le·La stagiaire devra rédiger un rapport sur ce qu'il·elle aura pu y découvrir comme éléments pouvant soutenir et étayer sa problématique et/ou outils pouvant être éprouvés dans sa pratique.

Le stage est une occasion de premier pas dans le milieu professionnel.

OBJECTIF :

Se confronter au milieu professionnel pour y trouver un soutien à sa propre recherche.

CONTENU ET FORME D'ENSEIGNEMENT :

Pratique.

Observation et rédaction des éléments observés.

Cf convention de stage.

PRÉREQUIS :

Réussite du Bachelor en art dramatique.

MODALITÉS DE RÉPÉTITION OU REMÉDIATION :

Echanges entre l'étudiant.e et le·la maître de stage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Remise d'un rapport écrit. Cotation du rapport de stage.

Prise en compte du respect de la date limite de rendu dans la cote.

Note sur 20. Le seuil de réussite est à 10/20.

T.A.P

ARTS² - ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS - 7, RUE DE NIMY - 7000 MONS - info@artsaucarre.be

FICHE ECTS 2022-2023

MASTER

MÉMOIRE, TFE OU PROJET ARTISTIQUE INTER DOMAINES

UE4.6 RECHERCHE/CRÉATION

DOMAINE :	Théâtre et arts de la parole
OPTION :	Art dramatique
INTITULE DE L'ACTIVITE D'APPRENTISSAGE :	Travail de Fin d'Études
CYCLE ET NIVEAU :	PE4
VOLUME HORAIRE ET ORGANISATION :	90
ECTS :	15
RESPONSABLE(S) :	Sylvie Landuyt
MODE D'ÉVALUATION :	Rapport écrit et/ou forme pratique, ou mémoire théorique à présenter lors de la défense.
LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION :	Français

DESCRIPTION DES OBJECTIFS, CONTENUS, SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS :

OBJECTIFS :

- Se positionner dans une constellation artistique.
- Préciser sa méthodologie de travail.
- Développer une réflexion sur sa pratique et pouvoir la partager à la communauté. Faire entendre l'artiste en devenir.
- Mobiliser l'ensemble des compétences acquises pendant la formation d'acteur-riche proposée à ARTS² (cf le référentiel de compétences master)

CONTENU ET FORME D'ENSEIGNEMENT :

L'activité d'apprentissage se propose comme un soutien à sa propre démarche.

Elle se compose de rendez-vous collectifs et individuels.

Des étapes claires à franchir sont données :

- Une note d'intention en début de PE4
- Une constellation/famille artistique dans laquelle l'étudiant.e pense s'inscrire
- Une méthodologie de travail avec un calendrier clair à établir (retroplanning...)
- Des rendez-vous communs hebdomadaires en Q1 pour comprendre, chercher, se stimuler sur le sujet de notre recherche.
- Des rendez-vous individuels à la demande de l'étudiant.e pour préciser ou remédier.
- Visionnement de spectacles pour lesquels minimum trois rapports/analyses seront demandés.
- Dès janvier, un rendez-vous commun pour la présentation de son projet sous forme de prototype, pitch ou pecha kucha
- De février à mars, rendez-vous proposés lors de répétitions pour des retours sur l'avancée du travail. Méthodes de feedback élaborées de commun accord.

SUPPORTS :

- Cf vade-mecum TFE Domaine Théâtre.
- Documents utiles (échancier, tutoriels... disponible sur le TEAM/ Groupe TFE)

PRÉREQUIS :

Réussite du PE3 en art dramatique.

MODALITÉS DE RÉPÉTITION OU REMÉDIATION :

Plusieurs rendez-vous programmés lors de l'année.

Cf Vade-mecum

Tutoriels

Rendez-vous à programmer de manière individuelle avec le-la promoteur-riche choisi.e

Accompagnement personnalisé de chacun des projets par la responsable TFE.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les présentations sont ouvertes au public.

L'entretien qui suit se fait uniquement en présence de la direction de Domaine, de la responsable TFE, du-de la promoteur-riche et d'un-e lecteur-riche externe.

Les questions sont posées par la direction de Domaine.

Présence obligatoire aux rendez-vous de préparation.

Note sur 20. Le seuil de réussite est à 10/20.

FICHE ANNEXE À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT.E

Obligatoire pour tous les étudiant.e.s de PE3 Théâtre

à rendre à l'antenne administrative domaine Théâtre (Magali Polloni)

NOM

PRÉNOM

OPTION

Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance des documents Vade mecum Travail de fin d'études (TFE) et Production Artistique Interdomaines (PAI).

SIGNATURE
DE L'ÉTUDIANT.E